

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU MERCREDI 17 AVRIL 2024

Délibération N° 20240018

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6

L'an deux mil vingt-quatre et le Mercredi 17 avril à 20h34, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, M. PELLOUX-PRAYER, M. GUETTY, Mme GEORGES

Excusé : Mme GIBRAT, M. DULONG

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Secrétaire de séance : M. BARNONCEL

Objet : Vote des budgets primitifs 2024

Budget principal :

Cyril BAILLET présente en détail la proposition du budget pour l'année 2024.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 641 776,72€ en investissement et à hauteur de 937 114,52€ en fonctionnement.

Conformément à l'article L5217-10-6 du CGCT, l'Assemblée délibérant autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personne, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles de chaque section
- Investissement : 7.5% des dépenses réelles de chaque section

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité, le budget pour l'année 2024.

Budget assainissement :

Cyril BAILLET présente en détail la proposition du budget pour l'année 2024.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 88 106,17€ en investissement et à hauteur de 53 093,99€ en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité, le budget pour l'année 2024.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU MERCREDI 17 AVRIL 2024

Délibération N° 20240019

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6

L'an deux mil vingt-quatre et le Mercredi 17 avril à 20h34, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, M. PELLOUX-PRAYER, M. GUETTY, Mme GEORGES

Excusé : Mme GIBRAT, M. DULONG

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Secrétaire de séance : M. BARNONCEL

Objet : Subventions aux associations 2024

A ce jour, nous avons reçu de nombreuses demandes de subventions qui sont soumises à l'examen du conseil.

Le conseil municipal, après examen des demandes, décide d'accorder les subventions suivantes au compte 65748 :

- SOU DES ECOLES laïques Villars les Dombes : 300€
- APE collège Leon Comas : 117€
- ADMR : 100€
- ADAPEI : 100€
- Comité d'animation de Birieux : 500€
- Suite au vote du BP de la commune, il est confirmé le versement de la subvention au CCAS au compte 65736212 : 3000€.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Cyril BAILLET

